

UN BUDGET JUSTE POUR LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS

BUDGET
ALTERNATIF
2019

18 OCTOBRE 2018

PARLEMENTAIRES
SOCIALISTES





UN BUDGET JUSTE POUR LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS

Les groupes socialistes du Sénat et de l'Assemblée nationale constituent la 3ème force politique du Parlement. Opposés à la politique économique et sociale déployée depuis un an par le Président de la République et sa majorité, ils se situent comme une alternative à gouvernement. C'est dans cette logique que s'inscrit le budget alternatif que nous proposons pour 2019.

Ce budget alternatif a vocation à démontrer qu'une politique économique, sociale et environnementale, plus juste et plus efficace, est possible pour les Françaises et les Français.

Cette démarche est déjà celle qui avait guidé à l'automne 2017 les députés socialistes et apparentés à présenter un « contre-budget » pour 2018. Ils avaient alors été le premier groupe à l'Assemblée nationale à proposer cela. Le groupe socialiste au Sénat n'avait pu participer à cette démarche, étant à ce moment-là en renouvellement du fait des élections sénatoriales de septembre 2107.

Ce budget alternatif s'articule autour de 3 grands objectifs :

- Soutenir le pouvoir d'achat des 14 millions de retraités ;
- Accélérer la transformation énergétique de l'économie française et renforcer sa croissance ;
- Répondre à l'urgence sociale et assurer la cohésion de notre pays.

Il respecte une trajectoire sérieuse des finances publiques et ne grève pas le déficit public par rapport à l'évolution proposée par le Gouvernement. Les recettes exceptionnelles couvrent des dépenses exceptionnelles ou d'investissement, les recettes pérennes couvrent des dépenses récurrentes.

Les députés et sénateurs socialistes

SOMMAIRE

UN AN DE PRESIDENCE MACRON6

1. Les mesures des budgets 2018 et 2019 accroissent les inégalités et réduisent le pouvoir d'achat de nombreux ménages et de la quasi-totalité des retraités.....6
2. Le rebond de croissance économique engrangé en 2017 s'est essoufflé en 2018, faute d'un soutien suffisant9
3. L'investissement est en recul pour la construction de logements.....11
4. Une urgence écologique qui ne s'est pas traduite en matière d'investissement, malgré la hausse inédite des taxes sur les énergies fossiles11

LES PROPOSITIONS DE NOTRE BUDGET ALTERNATIF 14

1. Soutenir le pouvoir d'achat des retraités.....14
2. Accélérer la transformation énergétique de l'économie française et renforcer sa croissance..... 17
3. Répondre à l'urgence sociale et assurer la cohésion de notre pays 19

LE FINANCEMENT DE NOTRE BUDGET ALTERNATIF 28

1. Recettes totales pour le budget alternatif de 2019 28
2. Equilibre budgétaire 29

UN AN DE PRÉSIDENTENCE MACRON

Le 20 mai 2017, Emmanuel Macron a été élu président de la République française. Cette élection a marqué le début d'une nouvelle ère politique en France. Au cours de son premier mandat, Emmanuel Macron a mis en œuvre une série de réformes visant à moderniser l'économie, à renforcer la justice sociale et à promouvoir l'égalité territoriale. Ses actions ont été saluées par une large partie de la population, mais elles ont également suscité des critiques et des débats. Ce livre explore les événements clés de son premier an de présidence, analysant ses succès, ses échecs et les défis qui restent à relever. À travers une série de chapitres, nous découvrirons comment Emmanuel Macron a géré la transition de la présidence, les réformes économiques qu'il a mises en œuvre, les défis sociaux qu'il a affrontés et les relations internationales qu'il a développées. Nous verrons également comment il a géré les crises, comme la pandémie de COVID-19, et comment il a continué à façonner la politique française. Ce livre est une lecture essentielle pour comprendre l'impact de Emmanuel Macron sur la France et le monde.

UN AN DE PRESIDENCE MACRON

1. Les mesures des budgets 2018 et 2019 accroissent les inégalités et réduisent le pouvoir d'achat de nombreux ménages et de la quasi-totalité des retraités

À l'automne dernier, le gouvernement avait présenté un « livret du pouvoir d'achat » illustrant les gains théoriques de pouvoir d'achat pour les Français en prévision de l'adoption des mesures comprises dans le projet de loi de finances 2018.

L'application des mesures du budget 2018 a mis en lumière l'imposture de ce document. On note d'ailleurs que le gouvernement a renoncé à présenter un « livret du pouvoir d'achat » pour l'année 2019.

Plusieurs instituts économiques ont analysé les impacts des mesures 2018 et 2019 sur le pouvoir d'achat. Ils concluent tous que :

➔ Avec ce gouvernement, les 20% des Français les moins aisés perdent du pouvoir d'achat du fait des mesures adoptées

Selon l'OFCE, **les 5 % de Français les plus modestes ont même connu une perte de pouvoir d'achat de 0,6 % (soit -60 euros par an et par ménage) en 2018**, pour 4 raisons principales :

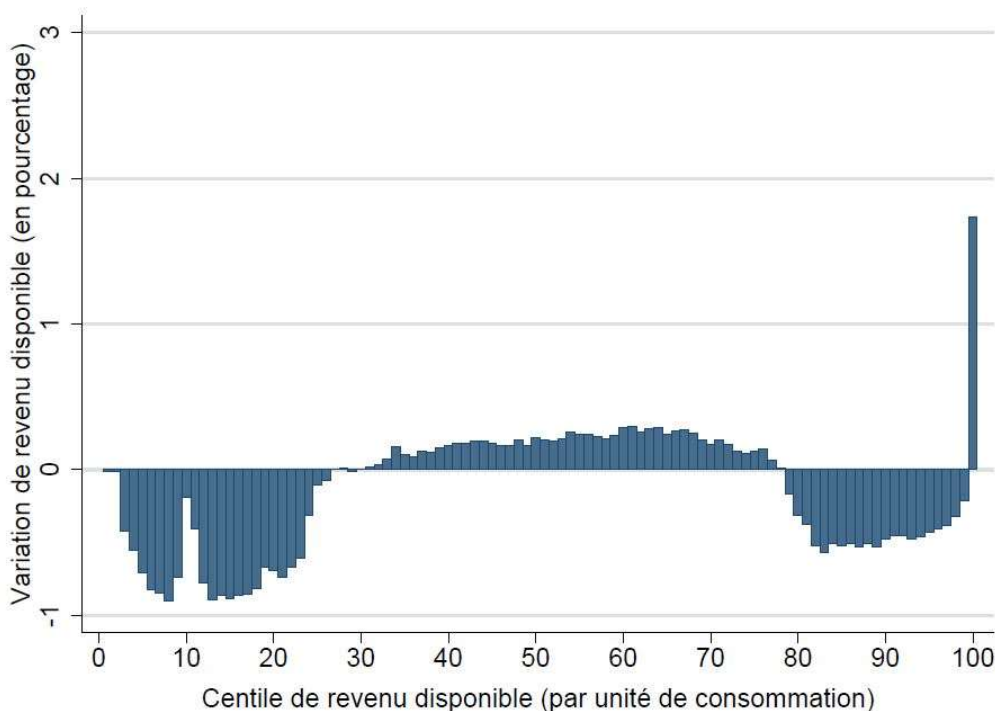
- la hausse de la fiscalité écologique,
- la hausse de la fiscalité du tabac,
- la baisse des aides personnalisées au logement (APL)
- la non-compensation de la hausse du taux normal de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités.

➔ Les 1% des Français les plus riches voient eux leur pouvoir d'achat augmenter

Selon l'Institut des politiques publiques, **les 1% des français qui gagnent plus de 106 000 euros de revenu par an et par personne ont vu leur pouvoir d'achat augmenter de 6% (soit l'équivalent de 6500 euros de pouvoir d'achat en plus pour une personne ayant 106 000 euros de revenus)**. Ce gain de pouvoir d'achat est notamment la conséquence de la mise en place de la *flat tax* et de la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Effets des mesures budgétaires du gouvernement sur le revenu disponible des ménages

Gain/perte de revenu disponible



Source : Institut des politiques publiques

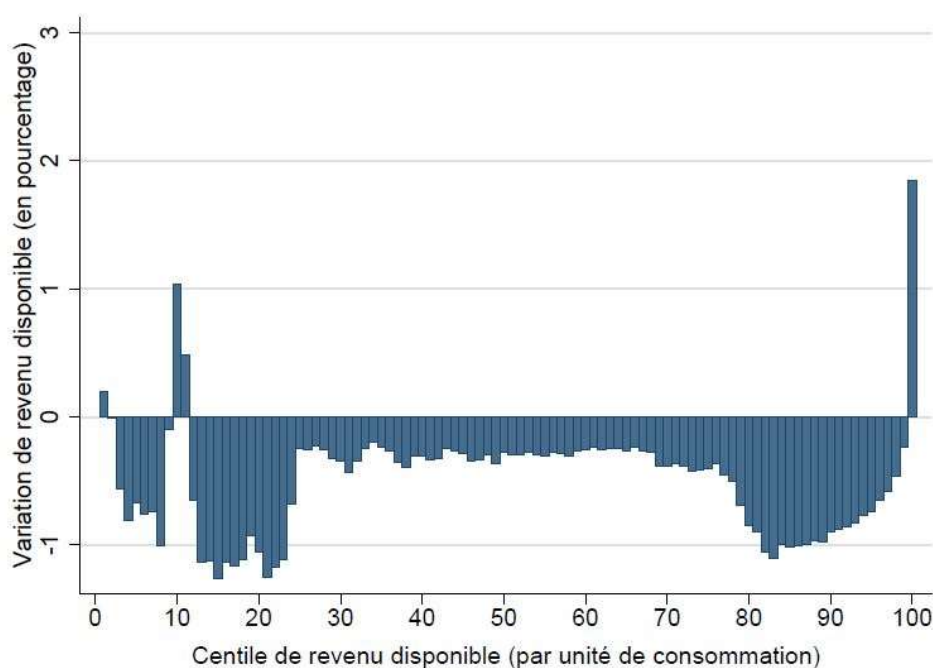
➔ **La quasi-totalité des retraités perdent du pouvoir d'achat à l'exception des 1% les plus aisés**

Les retraités ont été les principales victimes de cette politique :

- la revalorisation des pensions, prévue le 1^{er} octobre 2018, a été repoussée au 1^{er} janvier 2019. **Il y a donc eu un gel des pensions sur l'année 2018.**
- **la CSG sur les pensions de retraite a augmenté de 1,7 points** depuis le 1^{er} janvier 2018.

Effets des mesures budgétaires du gouvernement sur le revenu disponible des retraités

Gain/perte de revenu disponible



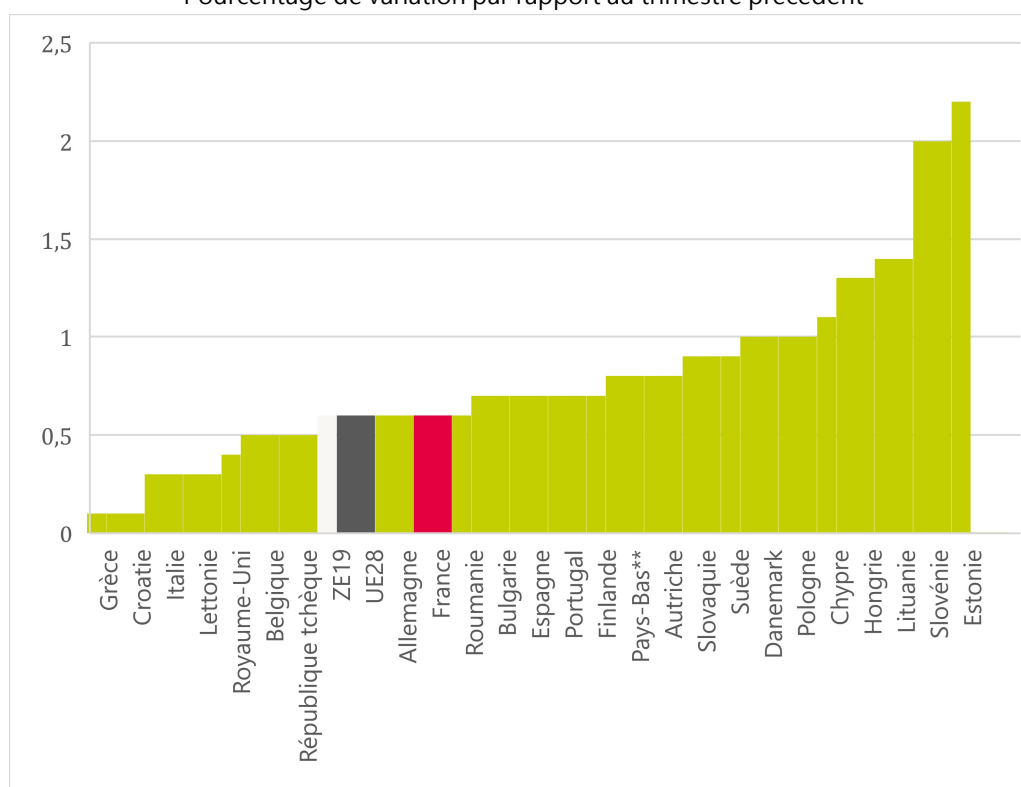
Source : Institut des politiques publiques

2. Le rebond de croissance économique engrangé en 2017 s'est essoufflé en 2018, faute d'un soutien suffisant

De l'automne 2017 au printemps 2018, le gouvernement et sa majorité ont répété que le retour de la croissance était de leur fait. En effet, au 4ème trimestre 2017, la croissance économique de la France a été légèrement supérieure à celle de la zone euro, et également de l'Allemagne.

Taux de croissance du PIB au quatrième semestre 2017

Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent



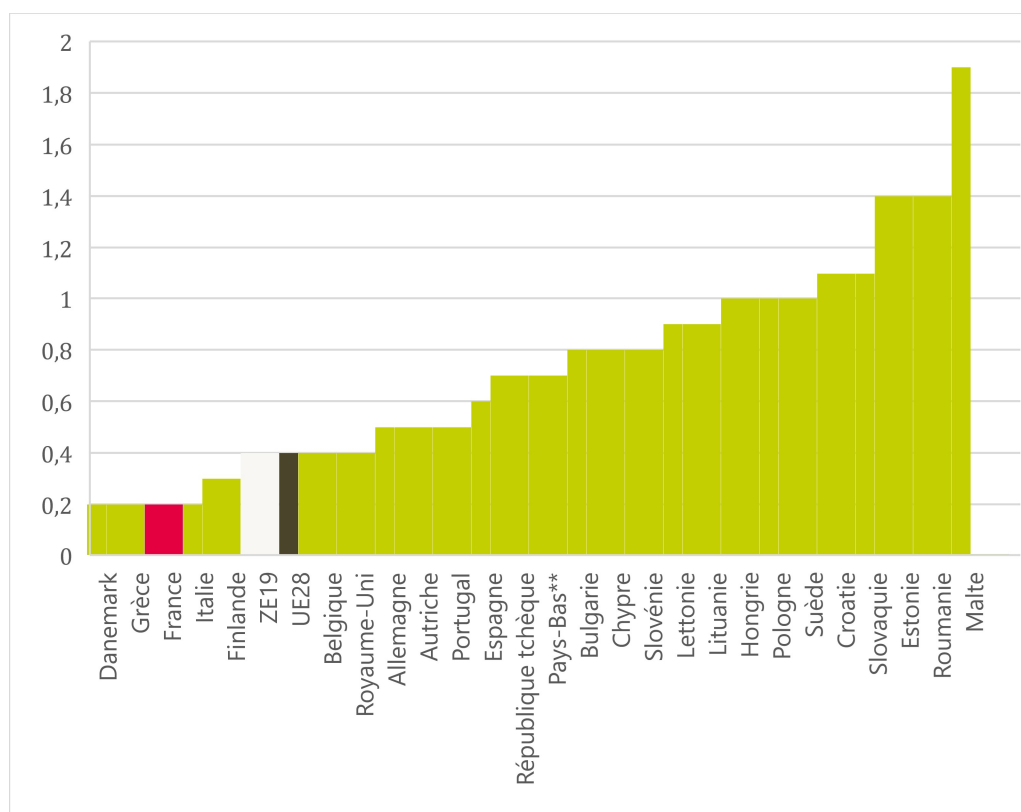
Source : Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8718267/2-07032018-AP-FR.pdf/12569dcf-cb8e-47dd-a71a-a050977ec193>)

En revanche **au 2ème trimestre 2018, la France a de nouveau décroché et se retrouve en queue du peloton européen**, avec une croissance économique inférieure à celle de la zone euro, et également inférieure à celle de l'Allemagne qui elle s'est maintenue.

Tous les indicateurs montrent désormais que la croissance française a été cassée par les choix budgétaires et fiscaux du gouvernement.

Taux de croissance du PIB au deuxième semestre 2018

Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent



Source : Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/9102859/2-07092018-AP-FR/6c751cff-f7a4-41cf-90ba-b0b9a6e2b829>)

3. L'investissement est en recul pour la construction de logements

Les effets de la politique du gouvernement se font particulièrement ressentir sur le logement. Selon les chiffres publiés par le ministère de la Transition écologique et solidaire :

- Les mises en chantier reculent de plus de 5% au cours des 3 derniers mois par rapport à la même période en 2017 ;
- Les permis de construire reculent de 12% sur cette même période.

Cette situation est la conséquence directe des restrictions opérées par le gouvernement depuis un an :

- Suppression des « APL accession » à la propriété (pour une mensualité de 500 euros, elles pouvaient représenter jusqu'à 135 euros par mois) ;
- Limitation du prêt à taux zéro (PTZ) à l'achat d'ancien dans les zones non tendues et au neuf dans les zones tendues ;
- Suppression du dispositif d'exonération Pinel pour certains territoires.

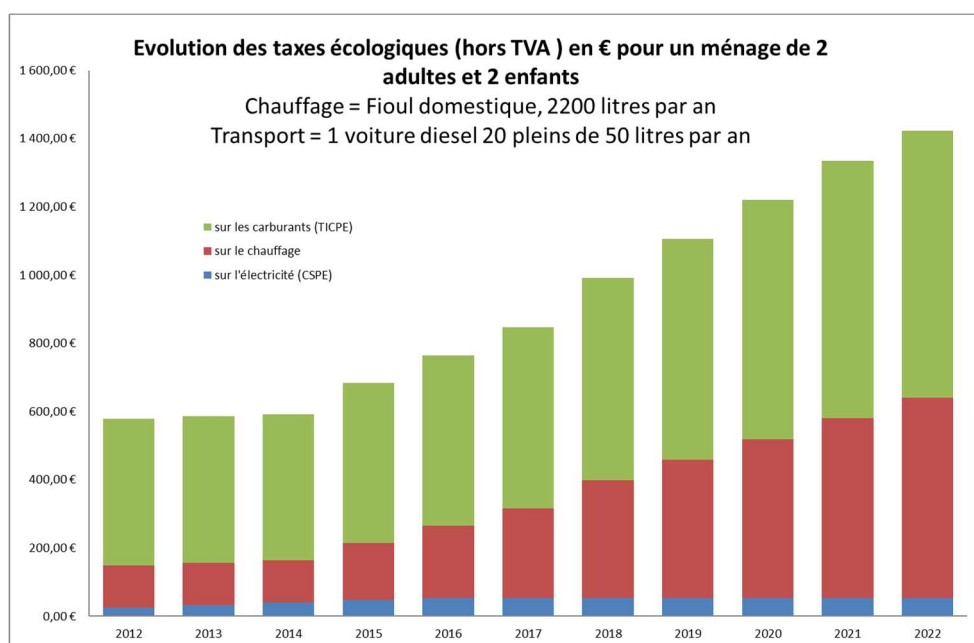
4. Une urgence écologique qui ne s'est pas traduite en matière d'investissement, malgré la hausse inédite des taxes sur les énergies fossiles

En 2017, la majorité a voté une trajectoire budgétaire qui consiste à **augmenter les « taxes écologiques » de 55 milliards d'euros** sur la durée du quinquennat

Côté ressources, c'est une hausse inédite des taxes sur les énergies fossiles qui a été mise en œuvre avec le Projet de loi de finances pour 2018. Cette hausse s'applique sans tenir compte des revenus des ménages, ce qui grève considérablement le pouvoir d'achat de celles et ceux qui ont les revenus les moins élevés.

A l'occasion du contre-budget pour 2018, afin de préserver le pouvoir d'achat des Français les moins aisés, nous avons proposé d'augmenter le chèque énergie et d'y inclure une composante liée aux carburants, ce que la majorité a refusé.

Ainsi, pour un ménage composé de 2 adultes et de 2 enfants, se chauffant au fioul domestique, ne disposant pas de transports en commun et ayant par conséquent une voiture (en général c'est souvent 2), la hausse de la facture en matière de taxes sur les énergies fossiles est la suivante.



En 2022, ce ménage paiera 576€ de plus de taxes écologiques qu'en 2017.

Les ressources budgétaires supplémentaires ainsi dégagées ne bénéficient que peu au financement de la transition énergétique.

Ces taxes supplémentaires ont abondé principalement le budget général de l'Etat, pour compenser les manques de recettes liées à la quasi-suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et à la mise en place du prélèvement forfaitaire unique (ou flat tax) sur certains revenus du capital.

Ainsi, alors que 55 milliards d'euros de taxes supplémentaires sont programmées sur la durée du quinquennat, le grand plan d'investissement du Gouvernement se limite à 20 milliards d'euros sur la durée du quinquennat et une partie consiste à recycler des mesures budgétaires déjà existantes.

LES PROPOSITIONS DE NOTRE BUDGET ALTERNATIF

LES PROPOSITIONS DE NOTRE BUDGET ALTERNATIF

A l'automne 2017, le « contre-budget » présenté par les députés socialistes était articulé autour de 2 fils conducteurs : soutenir la croissance et réduire les inégalités.

La première année du quinquennat Macron a montré un fléchissement de la croissance économique de la France et une hausse des inégalités, qu'elles soient entre les citoyens ou entre les territoires.

Nous estimons qu'il est urgent de tout mettre en œuvre pour inverser ces tendances qui fragilisent notre pays. Y parvenir suppose de :

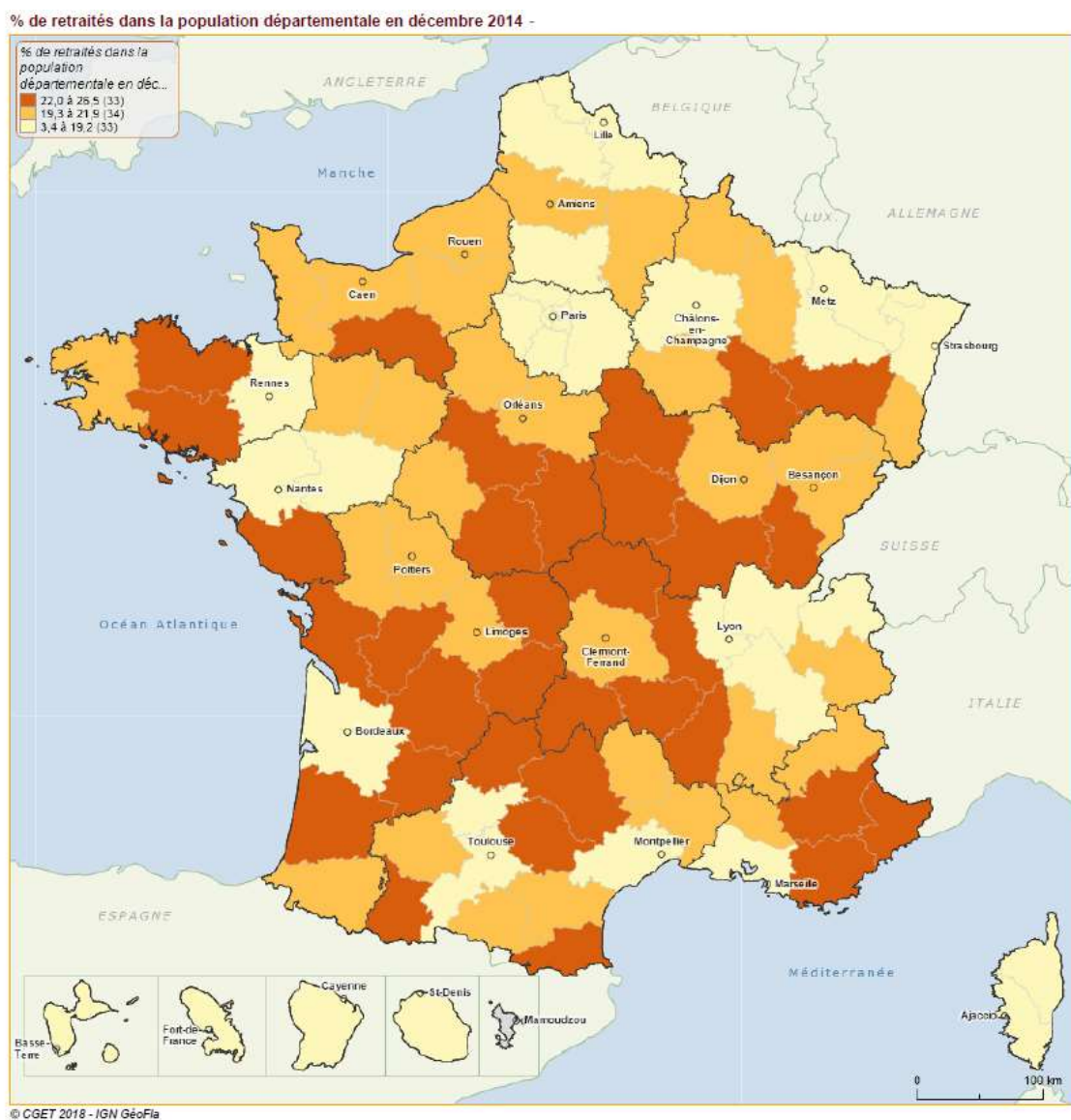
- **Soutenir le pouvoir d'achat des 14 millions de retraités ;**
- **Accélérer la transformation énergétique** de l'économie française et **renforcer sa croissance ;**
- **Répondre à l'urgence sociale et assurer la cohésion de notre pays.**

1. Soutenir le pouvoir d'achat des retraités

Les effets combinés de hausse de la CSG depuis 2018 et la quasi absence de revalorisation des pensions en 2019 va **faire perdre l'équivalent d'un demi-mois de pension à 8 millions de retraités français.**

Cette situation conduit à une fragilisation sans précédent du pouvoir d'achat des retraités. Elle risque également d'avoir à court et moyen termes **des conséquences non négligeables sur l'économie locale qui souffrira de la baisse de la consommation des retraités** : selon la proportion de retraités que comptent les départements, les conséquences peuvent être relativement importantes.

La carte suivante montre la proportion de retraités rapportée à la population totale du département. Plus un département apparaît en foncé, plus ce département compte une proportion importante de retraités et est donc impacté par la hausse de la CSG et la non indexation des retraites.



Source : Carte établie par le groupe Socialistes & apparentés sur la base des données INSEE

Ainsi, pour les retraités, nous proposons les mesures suivantes:

➔ **Appliquer la revalorisation initialement prévue des pensions du régime général**

✓ *Impact budgétaire pour 2019 : 1,8 milliard d'euros*

Après avoir amputé le pouvoir d'achat de plus de 8 millions retraités avec la hausse de la CSG en 2018 le gouvernement propose que les pensions de retraites des 13 millions de retraités ne soient plus indexées sur l'inflation comme cela était le cas auparavant.

➔ **Corriger la hausse de la CSG en ne l'appliquant qu'aux seules pensions supérieures à 3000 euros par mois pour un célibataire**

✓ *Impact budgétaire pour 2019 : 2 milliards d'euros*

➔ **Mettre en place un minimum de 85% du SMIC pour les retraités agricoles (calibré sur la situation des chefs d'exploitation avec une carrière complète)**

✓ *Impact budgétaire pour 2019 : 400 millions d'euros*

2. Accélérer la transformation énergétique de l'économie française et renforcer sa croissance

➔ Renoncer aux privatisations d'Aéroports de Paris et de la Française des Jeux

✓ *Impact budgétaire en 2019 de la non privatisation : 10 milliards d'euros de moindres recettes.*

Le projet de loi de finances pour 2019 prévoit dans sa mission « participation financière de l'Etat » 9 619 168 200 d'euros de recettes provenant des produits de cession. Ceci correspond aux produits attendus des privatisations envisagées dans la loi PACTE : la Française des Jeux et Aéroports de Paris.

Comme nous l'avons indiqué lors du débat sur la loi PACTE, ces privatisations sont menées uniquement pour une équation budgétaire puisque le produit qu'elles dégageront sera affecté au désendettement de l'Etat.

Or, qu'il s'agisse de la Française des Jeux (FdJ) ou d'Aéroports de Paris (AdP), ces deux entreprises constituent des actifs stratégiques pour l'Etat :

- La FdJ n'est pas une entreprise comme les autres, le jeu n'est pas une marchandise comme les autres. En effet, elle vend comme produit le jeu d'argent. C'est par elle que passe la moitié des dépenses des Français en matière de jeux d'argent. La FdJ représente plus de la moitié des taxes que l'Etat prélève sur ces jeux. En outre, **la FdJ est le premier contributeur du sport pour tous dans notre pays** : un effort à hauteur de 80% des ressources financières du Centre National de Développement du Sport (CNDS), via les prélèvements sur ses jeux de loterie, de grattage et de paris sportif. Privatiser la FdJ fragilisera inéluctablement le financement des clubs sportifs amateurs de la France.
- AdP est la clef d'entrée sur Paris : les privatiser revient à donner les clefs de Paris à un investisseur privé. Par ailleurs, cette privatisation ferait de Paris une exception en Europe où la quasi-totalité des aéroports est détenue par la puissance publique dans tous les pays européens sauf au Royaume-Uni. Enfin, **il paraît crucial de garder les infrastructures françaises au sein de l'État**. L'infrastructure n'est pas un bien comme un autre, ce n'est pas un bien économique : elle sert de levier pour toutes les autres activités économiques.

➡ Définir un vrai « business plan » pour la transition énergétique

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 3 milliards d'euros*

« Make our planet great again » ne peut pas se cantonner au seul slogan. Cette ambition, que nous partageons, doit se traduire par un véritable plan d'investissement.

Les experts s'accordent pour chiffrer à un peu plus de 7 millions le nombre de logements qui sont des « passoires énergétiques ». Le gouvernement affiche un objectif de rénovation de ces « passoires énergétiques » à hauteur de 150 000 par an, et « en même temps » diminue les ressources notamment des bailleurs sociaux qui se voient dès lors contraints de réduire la voilure de leur rénovation et de leurs investissements.

Nous proposons de doubler l'effort de rénovation, pour passer à 300 000 en 2019 (et poursuivre cet effort les années suivantes) : ceci permettra de faire baisser la facture énergétique des ménages qui habitent ces logements de 500 euros par an en moyenne et cela contribuera également à réduire les rejets de CO2.

➡ Inclure une composante carburant au chèque énergie

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 300 millions d'euros.*

➡ Lancer un 2nd plan « TEP-CV » (territoires à énergie positive pour la croissance verte)

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 300 millions d'euros.*

En 2015, le ministère de l'énergie a labellisé 212 collectivités locales dans le cadre de son appel à projets "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV). Chaque collectivité a reçu de l'Etat entre 500 000€ et 2 000 000€ pour des actions d'isolation de bâtiment publics.

➡ Inclure les fenêtres dans le CITE (Crédit Impôt Transition Energétique)

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 800 millions d'euros.*

3. Répondre à l'urgence sociale et assurer la cohésion de notre pays

Les retraités et les personnes âgées sont les principales victimes de la politique de ce gouvernement. Pour eux et leurs familles, nous proposons les mesures suivantes :

➔ Engager un avenir décent pour les EHPAD

Offrir à nos aînés dépendants des conditions d'accueil et de prises en charge dignes et d'offrir aussi aux personnels des conditions de travail synonymes de beaucoup moins d'arrêt maladie doivent devenir un objectif de politique publique.

C'est dans cette perspective que **nous proposons d'initier sur 10 ans un plan d'investissement de construction et de rénovation.**

➔ Construire 10 000 places d'EHPAD par an

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 1,2 milliard d'euros*

Fin 2015, 585 560 personnes âgées dépendantes résidaient en EHPAD. Parmi les établissements offrant ces places, 2942 sont publics, 2193 sont gérés par du privé non lucratif (mutuelles, associations) et 1749 par du privé commercial.

Les personnes âgées dépendantes se retrouvent déjà face à une offre de lits limitée, qui génèrent des délais moyens d'attente supérieurs à 8 mois pour les EHPAD publics, dont les tarifs sont bien inférieurs aux établissements privés à but lucratif.

Or les seniors de plus de 75 ans représentent une part de la population en constante augmentation. Ils étaient 15,7 millions en 2016 et devraient atteindre les 22,6 millions en 2040, passant alors de 21% à 32% de la population. Les études projettent, de ce fait, une augmentation de 50% du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2040, un phénomène qui se répercutera mécaniquement sur la demande d'hébergement en EHPAD.

Pour conserver l'offre moyenne actuelle, déjà insuffisante, proche de 10 lits pour 100 personnes de plus de 75 ans, il faudrait doubler le nombre de lits d'ici à 2040.

Ce sont donc plus de 290.000 places nouvelles à créer au cours des 20 prochaines années. Le coût moyen actuel de construction d'une place en EHPAD public s'établit aux alentours de 120.000€.

Nous proposons d'adopter un rythme de 10 000 constructions par an, ce qui représente un coût de 1,2 milliard € sur l'année 2019 (à titre de comparaison le gouvernement propose 100 millions € seulement sur l'année 2019).

➡ **Lancer un plan de rénovation des EHPAD existants**

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 140 millions d'euros*

Ce besoin ne prend pas en compte la situation particulièrement dégradée et vétuste de nombreux établissements relevant du secteur sanitaire (EHPAD hospitaliers), qui accueillent 127.000 résidents et qui nécessitent soit d'importants travaux de réparation et de réaménagement, soit des opérations de reconstruction/démolition pour une centaine d'entre eux. Ces seules opérations, qui ne créent pas de place nouvelle, génèrent un besoin en investissement de près de 1,4 milliard d'euros, soit 140 millions par an au cours des 10 prochaines années.

➡ **Augmenter le nombre de structures pour soins palliatifs**

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 100 millions d'euros*

Certains territoires accusent aujourd'hui un retard en terme de disponibilité de structures pour pouvoir assurer des soins palliatifs de manière décente. Le Plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie prévoyait 190 millions d'euros.

Nous proposons de poursuivre les efforts engagés avec la création de nouvelles places, pour un investissement de 100 millions d'euros.

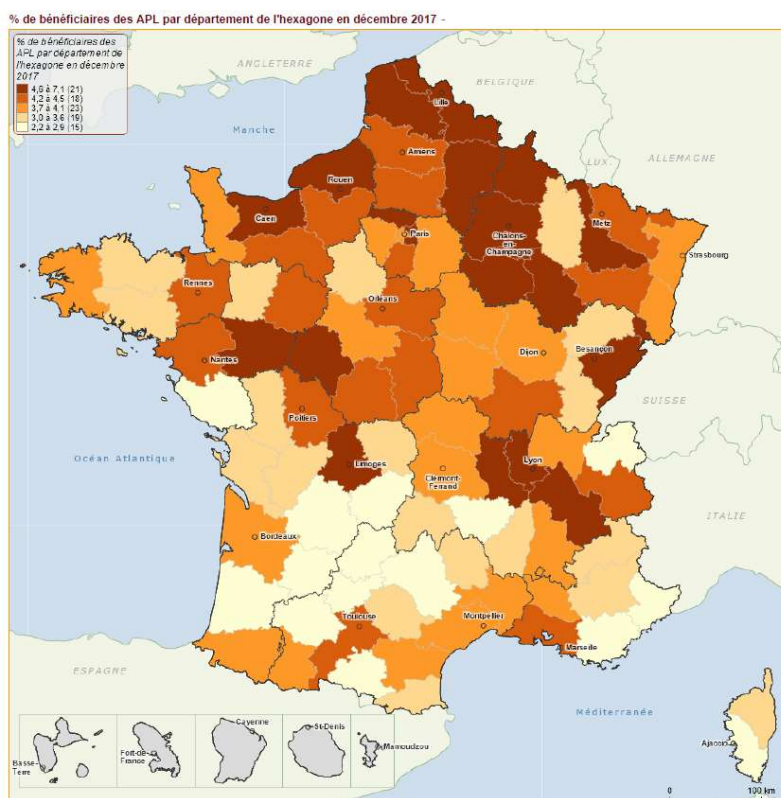
A l'été 2017, le gouvernement avait fait le choix de diminuer les APL de 5 euros. Le budget 2018 a pérennisé cette baisse. Par ailleurs, il a également gelé les aides au logement sur toute l'année 2018. Les jeunes et les catégories populaires ont été les principales victimes de ces décisions, pour eux nous proposons les mesures suivantes :

➔ Revaloriser les allocations personnalisées au logement avec l'inflation

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 350 millions d'euros*

La baisse de 5 euros en moyenne des APL en 2017, leur non revalorisation en 2018 et leur sous-revalorisation en 2019 feront perdre 15€ par mois de pouvoir d'achat en moyenne aux allocataires.

La carte montre la proportion de foyers allocataires des allocations des APL rapportée à la population totale du département. Plus un département apparaît en foncé, plus ce département compte une proportion importante d'allocataires des APL et est donc touché par la baisse de ces APL.



La revalorisation des APL représente un montant de 350 millions € pour 2019. Elle bénéficiera à 6,5 millions d'allocataires.

➔ Doter l'université de moyens cohérents avec l'évolution du nombre d'étudiants et les besoins

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 1 milliard d'euros*

En cinq ans, le nombre d'étudiants s'est accru de près de 250 000, et cette évolution se poursuit. **Nous proposons d'engager, dès 2019, 1 milliard d'euros répartis à parité :**

- Pour le recrutement de professeurs et de doctorants ;
- Pour des travaux de rénovation des universités ;
- Pour la recherche fondamentale.

➔ Faire de l'enseignement scolaire une véritable priorité

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 212 millions d'euros*

L'éducation nationale, comme la justice ou l'intérieur, devait initialement être épargnée par ces suppressions de postes. Le budget 2019 a rompu avec cette promesse : ce ministère supportant à lui-seul 43,5 % des suppressions de postes dans la fonction publique d'État en 2019.

L'enseignement secondaire subira une baisse de 2 650 postes, alors même que 30 000 élèves supplémentaires sont attendus dans le second degré à la rentrée 2019. **Une nouvelle fois, ce que donne le gouvernement d'un côté, il le prend de l'autre. Cela n'est pas possible !**

Nous devons à la fois opérer les créations de postes dans le primaire tout en maintenant l'effort pour le secondaire. Nous maintenons donc ces 2 500 postes. Cela représente pour 2019 un effort de 212 millions d'euros.

Les choix du gouvernement en matière de contrats aidés, de budget du sport ou de finances locales a pénalisé nos associations et nos petites communes, qui sont les piliers de notre cohésion sociale. Pour eux, nous proposons les mesures suivantes :

➡ Re-cr  er 100 000 emplois aid  s

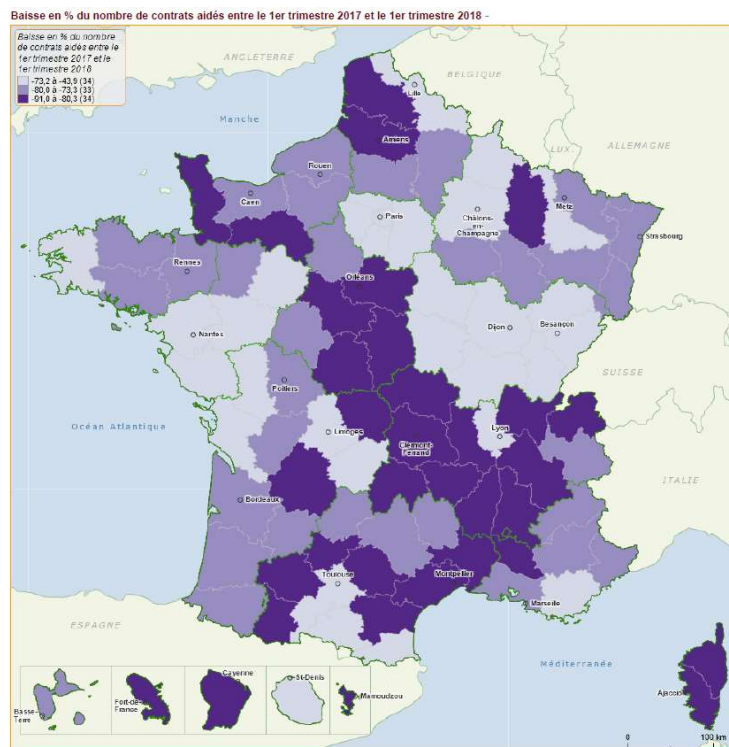
✓ *Impact budgétaire en 2019: 1 milliard d'euros*

La chute sévère et brutale des créations d'emplois aidés pénalise les petites communes et les associations, et bien entendu les bénéficiaires. Le nombre de créations d'emplois aidés a suivi l'évolution suivante :

- En 2016 = 465 000
- En 2017 = 310 000
- En 2018 = 136 000 (nouvelle mouture, Parcours Emploi Compétences « PEC »)
- En 2019 = 100 000 (nouvelle mouture, Parcours Emploi Compétences « PEC »)

Par ailleurs, la prise en charge de l'Etat a baissé passant de 550€ par mois à 385€ pour les parcours emploi compétences.

La carte suivant montre la baisse du nombre de créations de contrats aidés (tous types) entre le 1er semestre 2017 et le 1er semestre 2018. Plus le département apparaît en foncé, plus la baisse est importante. A noter que tous les départements perdent plus de 50% de créations d'emplois aidés.



Source : Carte établie par le groupe Socialistes & apparentés

➔ Lancer un plan de rattrapage pour le budget du sport

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 200 millions d'euros*

Le projet de loi de finances 2019 prévoit une diminution de 2 millions € des recettes brutes affectées au Centre national de développement du sport (CNDS) de 133,4 millions d'euros à 131,4 millions d'euros, après une diminution sans précédent de ses ressources à hauteur de 136 millions d'euros dans la Loi de finances de 2018.

Cette perte de ressources majeure au détriment de l'opérateur de l'État en faveur du sport pour tous s'est traduite par une diminution de la part territoriale en moyenne de 30 % (subvention de fonctionnement aux clubs et soutien au monde sportif amateur), très mal vécue par le mouvement sportif sur nos territoires. **Elle s'ajoute à la diminution de 70 millions d'euros des crédits budgétaires** du « programme 219 » dans les projets de loi de finances 2018 et 2019, soit une baisse de 12,4 %.

Un an après l'obtention de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, **les moyens financiers consacrés au développement de la pratique sportive ne sont clairement pas à la hauteur** des espoirs suscités et des ambitions affichées : 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2022 et 80 médailles aux JOP 2024.

➔ Renforcer le soutien de l'Etat en direction des communes qui en ont le plus besoin

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 360 millions d'euros*

Au fil des ans, **certaines des engagements financiers que l'Etat a pris vis-à-vis des collectivités territoriales** (compensation d'exonérations ou de transfert de compétences...) **ont été supportés par les collectivités elles-mêmes**, via le mécanisme un peu complexe des « variables d'ajustement » au sein de la dotation globale de fonctionnement.

Le budget 2019 n'y fait pas exception : l'Etat fait discrètement prendre en charge par les collectivités 145 millions d'euros d'engagements qu'il a lui-même pris. Ainsi, le financement du fonds d'urgence de 50 millions d'euros à la collectivité de Saint-Martin, dévastée après le passage de l'ouragan Irma, est payé par les collectivités et non par l'État, contrairement à l'engagement du président de la République le 17 septembre dernier.

La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat constitue l'une des ressources des collectivités pour assurer leur fonctionnement. Son mode de calcul, qui repose sur de nombreux paramètres, comporte de nombreux biais qui n'ont pas été corrigés au fil du

temps. Pour tenter d'en amoindrir les effets, des dotations complémentaires ont été créées, notamment pour réduire les écarts de richesse entre les territoires, et sont abondées par l'Etat : la dotation de solidarité urbaine (DSU), bénéficiant aux territoires urbains les plus défavorisés et la dotation de solidarité rurale (DSR), bénéficiant aux territoires ruraux les moins favorisés, qui constituent la péréquation verticale.

Sous le quinquennat Hollande, dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR) ont connu une importante augmentation (+180 millions d'euros par an pour chacune). Depuis le début du quinquennat Macron, cette progression a été divisée par 2, soit à +90 millions d'euros.

Il est proposé de retrouver le rythme de progression adopté sous le quinquennat Hollande, soit +180 millions d'euros pour la DSR en 2019 et soit +180 millions d'euros pour la DSU en 2019.

➡ Maintenir le soutien à l'investissement des communes et des communautés de communes (EPCI)

L'évolution des fonds DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local), visant à soutenir l'investissement des collectivités, a connu une baisse de 11% entre 2017 et 2019 :

- En 2017 : 1 milliard d'euros de DETR + 0,816 milliard d'euros de FSIL ;
- En 2018 : 1,046 milliard d'euros de DETR + 0,615 milliard d'euros de FSIL ;
- En 2019 : 1,046 milliard d'euros de DETR + 0,570 milliard d'euros de FSIL.

Nous proposons :

- Une **réforme de la dotation globale de fonctionnement** à enveloppe constante, pour plus de lisibilité et de justice
- La suppression des variables d'ajustement : **l'État doit payer lui-même ses engagements**
- **Un fonds de soutien à l'investissement local** à hauteur de son montant 2017,

✓ *Impact en 2019 : 246 millions d'euros*

➔ Expérimenter le « revenu de base »

✓ *Impact budgétaire en 2019 : 18 millions d'euros pour l'expérimentation*

La solidarité est une idée porteuse d'innovation et de justice. Il n'est pas digne de notre pays, parmi les plus riches de la planète, de tolérer que près de 9 millions de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Contre la pauvreté, nous n'avons pas encore tout essayé. Refusant tout fatalisme, 18 départements, en première ligne sur l'action sociale, ont travaillé pendant un an avec la Fondation Jean-Jaurès et deux laboratoires reconnus, le Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP) et l'Institut des politiques publiques (IPP), à un projet d'expérimentation d'un revenu de base.

Ce revenu de base est un revenu de solidarité. Si notre système de protection sociale est efficace au regard des comparaisons internationales, sa performance pourrait être nettement améliorée en réparant deux injustices majeures : automatiser les prestations sociales pour intégrer les ayants droits qui n'y recourent pas, et les ouvrir aux jeunes de moins de vingt-cinq ans, pour l'essentiel exclus du RSA alors qu'un quart des 18-24 ans vivent sous le seuil de pauvreté.

Ce revenu de base est aussi un revenu de développement. De nombreux travailleurs ne parviennent pas à tirer un revenu décent de leur activité : agriculteurs, artisans, employés et ouvriers à bas revenus, temps partiels... Le dispositif doit leur apporter un complément de ressources, pour améliorer leur pouvoir d'achat et revitaliser les territoires délaissés.

Ce revenu de base est enfin un revenu d'autonomie. L'inconditionnalité de son versement, couplée à un contrat social entre les services sociaux et les allocataires portant sur l'accompagnement, doit permettre de développer le pouvoir d'agir des personnes et les activités d'utilité sociale (aidants de personnes handicapées ou âgées, reconversions professionnelles, formations longues, bénévolat, création d'activités...).

Nous proposons d'expérimenter localement le revenu de base pour évaluer l'efficacité du dispositif ainsi que ses effets sur les comportements des personnes avant, le cas échéant, de le déployer.

LE FINANCEMENT DE NOTRE BUDGET ALTERNATIF

LE FINANCEMENT DE NOTRE BUDGET ALTERNATIF

1. Recettes totales pour le budget alternatif de 2019

Le financement du projet alternatif repose sur des recettes « supplémentaires » par rapport à celles affichées par le gouvernement :

- Recettes supplémentaires exceptionnelles : 20 milliards €
- Recettes récurrentes : 5,5 milliards €

Le détail figure ci-dessous :

➔ Ne pas opérer la bascule du CICE en baisse de cotisations sociales patronales

- ✓ *Recette liée à cette non bascule :
20 milliards d'euros (uniquement en 2019)*

Le gouvernement a fait le choix de transformer le CICE en baisse de cotisations sociales en 2019.

Passer du CICE à une baisse de deux cotisations sociales a deux conséquences :

- **Une conséquence sur le décompte « maastrichien » des finances publiques**

Le CICE enregistré dans les comptes de l'année « N » d'une entreprise, est inscrit en comptabilité maastrichienne (celle qui fait foi pour respecter les 3% du pacte de stabilité) en année « N+1 ». Les baisses de cotisations sociales patronales enregistrées dans les comptes de l'année « N » d'une entreprise sont inscrites en comptabilité maastrichienne en année « N ».

- **Une conséquence « démocratique »**

Le CICE est un crédit d'impôt : son taux, son assiette et ses conditions sont votées par le parlement. Le taux des cotisations sociales patronales ne fait pas l'objet d'un vote par le Parlement. Seules les recettes qui résultent de ces cotisations font l'objet d'un vote global du parlement qui porte sur l'ensemble des recettes.

Pour les entreprises, qu'elles aient 20 milliard d'euros en CICE ou en baisse de cotisations patronales, ne fait plus l'objet d'un débat.

Sur la base de ces constats, nous proposons de pas opérer en 2019 la bascule du CICE en baisses de cotisations sociales patronales. Ne pas opérer cette bascule en 2019 donne 20 milliards d'euros de marge de manœuvre qui permettent de réaliser des investissements indispensables pour éviter que la croissance économique ne s'essouffle après le faux plat qu'elle a connu au 2^{ème} trimestre 2018.

➡ Rétablir l'ISF sauf pour les titres de TPE, PME et ETI

✓ *Recette : 2,8 milliards € (récurrent)*

Dans le PLF 2018, le Gouvernement et sa majorité ont transformé l'ISF en IFI, ce qui de fait conduit à exclure de l'assiette de l'ISF les portefeuilles financiers. Nous proposons de rétablir l'ISF tel qu'il existait avant cette transformation, en en excluant toutefois les titres de TPE, PME et ETI.

➡ Supprimer la flat tax

✓ *Recette : 1,9 milliards € (récurrent)*

➡ Supprimer la suppression de l'exit tax

✓ *Recette : 60 millions € (récurrent)*

➡ Limiter la baisse de l'impôt sur les sociétés aux TPE et PME

✓ *Recette : 700 millions € (récurrent)*

2. Equilibre budgétaire

Le solde prévu par le Gouvernement n'est pas dégradé.

En millions €	Recettes	Dépenses	Solde
Exceptionnelles (dont investissement ou renoncement aux privatisations)	20 000	16 983	3 017
Récurrentes	5 610	6 661	1 051

Catégorie	Thématique	Description	Montant en millions d'euros	Impact uniquement pour 2019	Impact récurrent
Total ressources					
	CICE	Pas de bascule du CICE en baisse de cotisations sociales	25 460	20 000	5 610
	Rétablissement de l'ISF	Rétablissement sur tous les titres financiers sauf ceux des TPE/ PME / ETI	20 000	20 000	2 800
	Suppression flat tax		1 900		1 900
	Suppression de la suppression exit tax		60		60
	Limitation baisse IS aux TPE / PME		700		850
Total dépenses			23 644	16 983	6 661
1. Soutenir le pouvoir d'achat des retraités					
	Pouvoir d'achat	Revalorisation retraites	4 100		4 100
	Pouvoir d'achat retraités	Annulation d'une partie de la hausse de la CSG. Hausse applicable uniquement si RFR pour un célibataire > 3000€ par mois	1 800		1 800
	Retraites agricoles		1 900		1 900
			400		400
2. Accélérer la transformation énergétique de l'économie française et renforcer sa croissance			14 400	14 100	300
	CITE	Remise des fenêtres pour isolation	800	800	
	Chèque énergie	Inclusion d'une part carburant pour les ménages sans transports en	300		300
	Pas de privatisation d'ADP et de FDJ		10 000	10 000	
	Isolation logement	Doubler le nombre de logements "passoires énergétiques" à rénover (soit 150 000 de plus par an, pour un total de 300 000 par an)	3 000		3 000
	2ème plan TEP-CV	Relance d'un plan territoires à énergie positive pour les collectivités	300	300	
3. Répondre à l'urgence sociale et assurer la cohésion de notre pays			5 144	2 883	2 261
3. Urgence	Université		1 000	700	300
	Plan EHPAD	Création de 10 000 places d'EHPAD	1 200	1 200	
	DOM		150	150	
3.Cohésion	Expérimentation revenu de base		18		18
	Congé paternité	Extension de 11j à 1 mois du congé paternité	331		331
	APL revalorisation		350		350
	Emplois aidés (+70000)		850		850
	Soins palliatifs hôpital		100	100	
	Professeurs	Maintien des 2 600 postes supprimés dans le secondaire et des 1 800 créations dans le primaire	212		212
	Sport		200		200
Collectivités			733	733	
dont total dépenses sur de l'investissement seulement			15 478		

**UN BUDGET JUSTE
POUR LES FRANÇAISES
ET LES FRANÇAIS**

**lessocialistes.fr
senateurs-socialistes.fr**